

nez à Lyon pour y régler les affaires les plus urgentes et obtenir du temps et vous irez ensuite solliciter partout des aumônes au nom de Jésus-Christ. »

Pauline-Marie suivit ce conseil. Le 1^{er} mai 1849, elle adressa un premier cri de détresse à la grande famille du Rosaire, demandant comme secours la modique somme de 10 centimes par mois ; puis elle partit par Moulins et Tours pour se rendre à Paris : elle visita, à Tours M. Dupont. *Le saint homme de Tours*, comme on l'appelait déjà, était souvent venu voir à Lorette M^{lle} Jaricot, il lui promit d'organiser en faveur de l'Œuvre des ouvriers la souscription projetée. Arrivée à Paris au moment de l'épidémie cholérique, en juin 1849, Pauline y vit le nonce, Mgr R. Fornari, qui approuva le conseil donné par Mgr Villecourt.

Elle eut alors la pensée de mettre son œuvre régénératrice des ouvriers sous le haut patronage du comte de Chambord. Le Comité légitimiste, approuvant son idée, jugea que le mieux était d'aller à Froshdorf y traiter verbalement la question. Pauline-Marie, trop souffrante pour entreprendre un si long voyage, rédigea un mémoire et envoya M^{lle} J. Maurin plaider sa cause. Le comte de Chambord avait quitté Froshdorf pour les eaux d'Ems lorsque M^{lle} Maurin y arriva ; elle n'y trouva que madame la comtesse qui ne parut pas très enthousiaste et voulut la dissuader de voir son mari.

M^{lle} Maurin, sur la recommandation du nonce, obtint du jeune empereur d'Autriche un secours ; de là elle se rendit à Berlin où elle fut présentée au roi de Prusse par le R. P. de Magallon. Le roi de Prusse témoigna le plus grand intérêt à l'Œuvre de Notre-Dame des Anges, et lui remit un subsidé avec une lettre très flatteuse, puis elle passa par Ems avant de rentrer en France. Elle y vit le comte de Chambord. Malgré sa générosité connue, le prince se borna à quelques promesses qui ne furent point exécutées.

Toutefois, sur le conseil du R. P. de Ravignan, M^{lle} Maurin partit pour l'Angleterre, où elle trouva le meilleur accueil près du clergé catholique, qui favorisait de tout son pouvoir la souscription ouverte en faveur de l'Œuvre de Notre-Dame des Anges : mais le secours tant désiré ne lui fut jamais accordé.

Pauline dut enfin se décider, en 1852, à abandonner son œuvre de régénération sociale. Bien qu'elle n'ait pas réussi en son projet, le Maître Général des Frères Prêcheurs, le R. P. Laroocca, n'a pas craint, en 1873, de l'appeler : « Promotrice des œuvres de zèle et de charité en faveur des classes ouvrières. »

S. S. le Pape Léon XIII a écrit : « Parmi d'autres essais pour le bien, on devrait encore à cette pieuse vierge les commencements de l'Œuvre qui a pour but de préserver l'ouvrier de la corruption, ou de l'en retirer, œuvre à laquelle Pauline Jaricot avait consacré les amples ressources de son patrimoine. Mais une trahison infâme vint la dépouiller de toute sa fortune. Outre l'amère douleur de voir périr une œuvre qu'elle aimait tant, et les angoisses réunies d'une extrême indigence ce désastre accumula sur sa tête les peines extrêmement poignantes que lui causèrent créanciers, tribunaux, voyages, rebuts, blâmes calomnies, mépris : en un mot, tout ce qui est capable d'abattre le cœur le plus vaillant. »

La pauvreté de Pauline devint si grande qu'elle dut se faire inscrire, en février 1853, au bureau de bienfaisance de sa paroisse, pour avoir part aux secours distribués aux indigents : car le travail de ses filles restées avec elle ne pouvait suffire à subvenir à leurs besoins journaliers.